

MAI 2025

33

Lettre infos

DE MONTBOUCHER SUR JABRON



L'EditO

De bonnes nouvelles !

Dans cette édition du printemps de notre lettre trimestrielle, vous trouverez tout d'abord le commentaire de Catherine Viale, 1^{ière} adjointe aux finances, du budget 2025 de notre commune. Nous poursuivons une gestion rigoureuse du fonctionnement (- 0.7 %) afin de dégager une plus grande marge pour les investissements (voir page 2).

Depuis plusieurs années, Montboucher a fait, de l'installation de composteurs partagés, une priorité. Dans tous les quartiers, ou presque, un composteur est proposé et un référent volontaire nommé. Un grand merci aux 8 référents et aux élus qui coordonnent cette action indispensable pour un environnement meilleur. (Voir en page 3)

Cette lettre d'information met en exergue, dans chacune de ses éditions, une belle entreprise de notre village (en page 4). En ce mois d'avril, mois des bilans, c'est « Montboucher Conseil Expertise » (MCE) qui a été choisie. Une entreprise qui se développe à l'instar des 250 entreprises installées sur la commune dont 108 sur la zone de Fontgrave.

Le sport n'est jamais oublié à Montboucher, et c'est du golf dont on vous parle en page 4 avec une belle école de golf managée par trois éducateurs.

Enfin, notre école Hubert Reeves nous fait partager la joie des enfants lors du carnaval annuel très réussi. Bravo aux parents bénévoles du Sou des écoles qui ont donné du bonheur aux enfants du village !

Et un bonheur ne venant jamais seul, j'ai le plaisir de vous annoncer l'inauguration de l'Agora le mardi 17 juin prochain. Réservez déjà cette date !

Le maire
Bruno Almorici

■ Carnaval vibronnant !

Visages épanouis, rires tonitruants, joie de vivre communicative... Le traditionnel carnaval du Sou des Ecoles est toujours l'occasion de faire tomber les masques... tout en les mettant ! Le 11 avril dernier n'a pas dérogé à la règle.





3 questions à Catherine Viale (adjointe aux finances)



Les incertitudes politiques entrainant notamment le vote tardif du budget de l'Etat ont elles impacté l'exercice budgétaire de la commune ?

Catherine Viale : « La dissolution, la loi de finances constamment reportée ont rendu plus complexe la constitution de notre budget. Il n'y avait pas grande visibilité et nous avons donc été contraints d'attendre pour savoir à quelle sauce les collectivités locales allaient être mangées. Finalement, les efforts demandés par l'Etat à l'essentiel des collectivités territoriales, 2,2 milliards d'euros, se révèlent moins importants que les 5 milliards d'euros initialement exigés.

De plus, nous sommes encore dans l'incertitude sur le montant exact de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à la commune.

Enfin la hausse des taux de cotisations Urssaf, cotisations retraites et assurance du personnel en faveur du personnel communal entraine un surcoût de 10 000 euros pour la seule année 2025. L'ensemble de ces mesures réduit forcément un peu notre capacité d'investissement ».

Quels leviers activez-vous pour compenser ces charges nouvelles ?

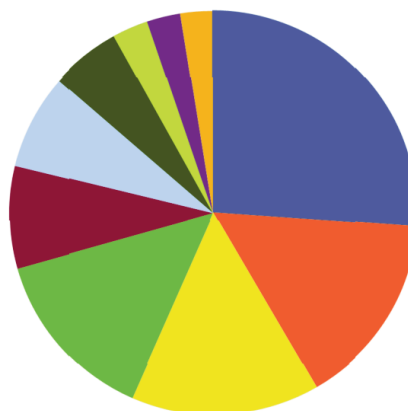
Catherine Viale : « Nous sommes amenés cette année à une hausse modérée (+ 2%) de la part communale de la taxe foncière (bâti) pour pouvoir continuer à concrétiser des projets qui importent aux Montbouchéroises et Montbouchérois (salle multi-activités, entretien de la voirie, de l'école, des bâtiments publics...).

Parallèlement, en fonctionnement, la commune poursuit ses efforts dans la maîtrise des coûts et ce dans tous les domaines. Le conseil municipal a voté un budget de dépenses en baisse de 0,66 % par rapport à 2024. La rigueur est de mise. De sorte que le montant de nos investissements, 3 158 000 euros dans lesquels l'Agora se taille la part du lion, constitue une belle somme. Certains projets, moins urgents, ont néanmoins dû être reportés ».

Dans ce contexte, le tissu associatif est-il toujours épargné ?

Catherine Viale : « Nous restons fidèles à notre ligne de conduite : préserver les associations tant on sait combien elles font vivre le village autour de bénévoles dont on loue l'investissement. En contrepartie, depuis deux ans, la municipalité demande à chacune d'entre elles de remplir un document à partir de leur rapport moral et financier. Il nous permet ainsi d'affiner les besoins des associations montbouchéroises ».

Répartition des investissements (hors Agora)



- Acquisition, équipements, rénovation voirie : 176 493€
- Aménagements, rénovation équipements Mairie SDF : 104 700€
- Travaux écoulement eaux pluviales : 100 999€
- Aménagement, rénovation Centre Ancien : 94 786€
- Travaux performance énergétique : 55 390€
- Aménagement, équipements Ecole Cantine : 51 160€
- Aménagement, équipements Vidéo protection : 37 700€
- Divers : 19 153€
- Travaux accessibilité ERP : 18 000€
- Aménagements, équipements, et entretien structures sportives : 17 052€

LES INVESTISSEMENTS À RETENIR

2 479 859 euros : AGORA avec la fin des travaux de la salle multi activités et du bâtiment des services techniques (livraison début juin 2025).

94 400 euros : VOIRIE avec la réfection du chemin des Chênes et renforcement d'un mur de soutènement.

80 000 euros : construction D'UNE SALLE D'ARCHIVES MUNICIPALES conforme à la préservation des documents.

40 000 euros : CENTRE ANCIEN avec début de la troisième phase : création d'un parking de 12 places au niveau du mur du château.

37 000 euros : VOIRIE avec réfection d'un chemin piétonnier (rue St Martin).

36 000 euros : ECOLE avec réfection d'une partie de la toiture (10 000 euros) et rénovation de la cour de l'école (première phase) pour limiter les ilots de chaleur.

25 000 euros : Pose de CAMERAS DE VIDEO PROTECTION à l'Agora.

18 000 euros : MISE EN ACCESSIBILITÉ de certains bâtiments publics.

15 000 euros : EGLISE avec résorption des infiltrations sur la toiture.

3 800 euros : installation de 3 DÉFIBRILLATEURS : à l'Agora, à la MJC et au tennis.

LE PORTRAIT DE

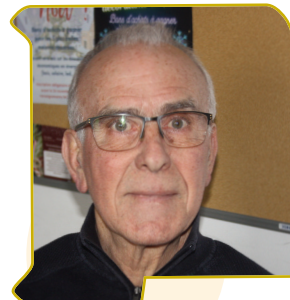
Joël Ribes

Joël Ribes, conseiller municipal, s'est particulièrement investi dans la mise en place et le fonctionnement de composteurs partagés sur la commune.

Dans la spectaculaire éclosion des composteurs partagés, fruit d'un travail en commun entre l'Agglo et la mairie de Montboucher (l'un des villages les plus actifs de l'Agglo dans ce domaine), la municipalité lui doit une fière chandelle. Joël Ribes n'a en effet compté ni ses heures, ni son énergie tout en mettant ses diverses compétences au service de la mairie. Ex-chef d'agence du bureau d'études Géo-Siapp, Joël Ribes, aujourd'hui à la retraite, reconnaît humblement « *aimer se rendre utile, s'investir notamment pour la cause écologique.* » *« Je me déplace régulièrement sur les sites pour superviser les différents bacs (d'apport, de broyat et de maturation), pour approvisionner le bac en broyat que je récupère auprès d'un paysagiste montbouchérois. Cet apport est une tâche pour laquelle l'Agglo peut désormais apporter son soutien. N'oublions pas que 30 à 40 % du poids de nos poubelles sont*

constitués de bio-déchets. En triant mieux, on diminue le volume des centres de tri, ainsi la collectivité fait des économies de plusieurs milliers d'euros par an ».

Sa rigueur le pousse à faire les choses dans le bon ordre. Pour preuve, il a initialement suivi une formation de « guide composteur » de plusieurs jours en compagnie de Marie Roissard, également conseillère municipale : « *Pour que le compostage soit efficace, il faut qu'il soit bien expliqué à tous* » dit-il. Et à commencer aux référents chargés des différents sites sur la commune (voir liste ci-dessous) que Joël Ribes s'est employé à trouver et à convaincre. L'efficacité et le civisme sont-ils justement au rendez-vous ? : « *Les citoyens contributeurs ont bien intégré les déchets qu'on pouvait déposer dans le bac d'apport. Il y a certes des récalcitrants qui déposent des déchets interdits comme le gazon ou des branchages, mais ils sont de moins en moins nombreux* ». Un bon retour d'expérience et un avis favorable des utilisateurs de ces sites, satisfaits d'obtenir un compost d'excellente qualité.



Agglo et commune, main dans la main

L'Agglo de Montélimar renforce son dispositif et son soutien aux communes qui ont opté pour le compostage partagé. Elle s'est ainsi récemment entourée des services de Jean-Sébastien Silve et de Gilles Tichon, ce dernier contrôlant plus particulièrement le bon fonctionnement des composteurs partagés.



Une partie des référents.
De gauche à droite : Bernard Server, Christian Descieux, Fabienne Pepion et Joël Bugnot

Les référents des composteurs partagés :

- Rue St Martin (stade de football-école) : Fabienne Pepion
- Rue Alphonse Daudet (La Bergerie) : Bernard Server
- Rue St Martin (La Crèche) : Christian Descieux
- Rue Frédéric Mistral (Orée du Golf) : Annie et Emilio Gaspar
- Golf (intersection rue du Bondonneau et rue des Oliviers) : Thierry Bonnal et Joël Bugnot

L'Agglo finance une formation de « référent de site » pour les administrés qui souhaiteraient s'investir dans le suivi et la gestion d'un site de compostage partagé. Infos sur dechets@montelimar-agglo.fr

Quatre nouveaux sites en projet :

- Au centre ancien du village
- Au lotissement les vignes de Saint Martin
- Zone artisanale de Fontgrave
- Troisième site au Golf

Un composteur dans votre jardin : utile et pas cher



Le composteur individuel est accessible à un prix modique

Vous avez la possibilité d'installer un composteur individuel chez vous, en extérieur, pour trier vos déchets alimentaires. L'Agglo vous offre la possibilité d'en acquérir un. Vendu au tarif préférentiel de 30 euros, ce composteur d'une capacité de 269 litres est fabriqué localement avec du bois français.

Vous pouvez contacter l'Agglo :

au 04 75 00 64 41 ou par mail : dechets@montelimar-agglo.fr ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site de l'Agglo à la rubrique : déchets/le compost.

Après commande, l'Agglo vous fixera un rendez-vous pour retirer votre composteur auprès de l'association XP2I à Puygiron.

Tous les déchets organiques sont compostables : épluchures des fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas (crus ou cuits), marc de café, thé, coquilles d'œuf, fleurs fanées...

Interdits au compost : plastiques, métaux, verres, mégots...

Montboucher Conseil Expertise

Le trentième volet de cette rubrique est consacré à MCE, cabinet d'expertise comptable installé 265 rue Saint-Martin.

PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

Associés dans le cabinet d'expertise comptable Montboucher Conseil Expertise (MCE), Aude Roquain, directrice, et Lionel Bianucci, expert-comptable, offrent le visage de la réussite. Le cabinet MCE qu'ils ont racheté en 2017, ne cesse en effet de progresser. Avec pour mot d'ordre à l'adresse de ses clients, proximité, confiance et réactivité. Preuve de ce développement, le cabinet s'est installé depuis novembre 2021 dans de nouveaux locaux, 265 rue Saint-Martin, passant de 45 à 110 m². Et un projet d'agrandissement se profile pour 2026-2027 qui permettra de doubler la superficie et de recruter progressivement 6 à 8 nouveaux collaborateurs.

Actuellement le cabinet d'expertise comptable MCE compte 9 collaborateurs (trices), à la formation comptable, en reconversion professionnelle ou en apprentissage. Montboucher Conseil Expertise s'attache à s'entourer depuis 2018 de jeunes qu'il forme et conserve au sein du cabinet : « Nous veillons à moderniser l'image du métier et à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail épanouissant, favorisant un équilibre harmonieux



entre vie professionnelle et personnelle » confie Aude Roquain. « C'est d'autant plus indispensable que la profession, de manière générale, se heurte à des difficultés de recrutement, même si la tendance est en train de s'inverser sur le 1^{er} trimestre 2025 ».

Ses clients ? Des artisans, commerçants, professions libérales, acteurs immobiliers

et industriels, dont quelques uns sur la zone de Fontgrave mais aussi des particuliers que le cabinet conseille. « A l'exception des commerces liés à l'habillement et des activités dans le bâtiment du neuf, nos clients se portent plutôt bien » se félicite Aude Roquain. MCE se distingue aussi par le fait qu'il conseille et accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises :

« Post Covid, les demandes ont explosé, relate Aude Roquain. Mais aujourd'hui, la prudence est davantage de mise, en raison de la réelle fragilité du tissu économique ».

Contact MCE : 04 75 52 88 00

Les rendez-vous

Jeudi 8 mai : commémoration de l'Armistice de 1945 organisée par la municipalité à 11h au cimetière.

Dimanche 11 mai : vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de 8h à 17 h rue St-Martin.

Vendredi 16 mai : concert de poche à l'église à 20h.

Samedi 14 juin : fête de la MJC (anniversaire des 40 ans) organisée par la MJC.

Vendredi 20 juin : kermesse et tombola des écoles organisées par le Sou des Ecoles à 16h à l'école.

Vendredi 27 juin : fête votive organisée par le Comité des fêtes à l'espace de verdure à partir de 18h (concert offert).

Samedi 28 juin : suite de la fête votive toute la journée avec repas spectacle et feux d'artifice.

Dimanche 29 juin : course de caisses à savon organisée par le comité téléthon à 14h à l'espace de verdure.

Golf : des trous et des pépites

Seul club de green de 18 trous entre Valence et Avignon, le golf de la Valdaine jouit d'une position idéale,



et attire par conséquent des aficionados d'une partie de la Drôme-Ardèche. Créée en 1984, l'association sportive du golf de la Valdaine (ASGV) compte 421 membres : « Ce chiffre important s'explique par le fait que les particuliers pratiquant le golf en mode loisirs adhèrent automatiquement à l'association » note le président Pascal Lefrançois. 70 % des adhérents sont des retraités, mais l'ASGV mise aussi sur la jeunesse à travers son école de golf ouverte aux 5-18 ans : « Environ

cinquante jeunes s'initient et progressent grâce aux pertinents conseils de trois éducateurs professionnels :

Sébastien Testard (référent), Xavier Deloye et Sébastien Clément » se réjouit Pascal Lefrançois. Le plus souvent, chaque année, des pépites émergent, à l'image, par exemple, de Virginie Lagoutte qui a poursuivi une brillante carrière professionnelle ».

L'association sportive du golf de la Valdaine accueille durant l'année 6 compétitions par équipe organisées par la Fédération Française de Golf, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le comité Drôme-Ardèche.

Le club se situe en 2^{ème} division AURA et en 3^{ème} division nationale : « Ce n'est pas le haut du panier mais c'est logique : nous affrontons des clubs beaucoup plus puissants dont les moyens sont largement supérieurs. L'essentiel n'est-il pas de participer ? » conclut Pascal Lefrançois.